



Économie Politique Internationale
Cahier de recherche 01-11

LA QUESTION COLONIALE DANS LA RICHESSE DES NATIONS

Jean Reibel

École Normale Supérieure Fontenay/St-Cloud

NOVEMBRE 2001



Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8

Tel : (514) 987 3000 # 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION CONTINENTALE
<http://www.unites.uqam.ca/gric>

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du Groupe de Recherches sur l'Intégration Continentale (GRIC) ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM).

LA QUESTION COLONIALE DANS LA *RICHESSSE DES NATIONS*

*Jean Reibel*¹

Lors de sa publication, la *Richesse des Nations* [RDN] (1776) d'Adam Smith (1723-1790), suscita immédiatement un grand intérêt. L'ouvrage a rapidement acquis une renommée considérable bien au-delà des frontières anglaises; le nombre de traductions dans les années qui suivirent sa publication en atteste.

Ce rapide succès est le fait de la conjonction des deux traits majeurs de l'œuvre: tout d'abord, l'objectif de Smith est de dénoncer la politique menée à son époque dans toute l'Europe par ceux qu'il nomme les « partisans du système mercantile ». Le discours smithien est donc avant tout en rupture avec les idées qui sont alors communément partagées et appliquées par l'ensemble de la classe dirigeante. Ensuite, et c'est là la seconde caractéristique de la RDN, Smith développe une théorie radicalement nouvelle, qui relègue au rang de préjugés les analyses développées par ses adversaires. Ceux-ci mettaient en exergue la nécessité d'une balance commerciale excédentaire garantissant l'afflux des métaux précieux. Les relations internationales étant considérées comme un jeu à somme nulle, la politique économique consistait à instaurer des mesures favorables aux marchands et manufacturiers nationaux (primes à la production, primes à l'exportation, taxes sur les produits étrangers). Smith rejette l'ensemble de ces idées en proposant une argumentation d'une extrême profondeur: il propose une théorisation des conceptions « mercantilistes », et, tout en démontrant leur manque de fondements, il expose sa vision, détaillée, raffinée, convaincante, des relations marchandes. Smith théorise d'abord la pensée de ses adversaires pour mieux les déconstruire.

¹ L'auteur tient à remercier Daniel Diatkine et Marc-André Gagnon pour leur aide et leur précieux conseils ainsi que Jean Daniel pour son inestimable soutien.

Ainsi, Smith, point de départ et référence incontestée de ceux que Marx désignera sous le nom d'économistes classiques, ne fait que préfigurer la démarche qui sera celle de ses successeurs: proposer des théorisations de l'activité économique tout en prenant part aux débats politiques de son époque. Et durant les années 1770, la question coloniale se trouvait au centre des débats politiques et économiques; rappelons seulement que la RDN sera publiée en 1776, la même année que la proclamation de l'indépendance des États-Unis. C'est dans ce cadre que nous nous proposons d'examiner la place accordée à la question coloniale dans la RDN. L'influence des événements nord-américains sur le travail d'Adam Smith ne fait effectivement pas l'ombre d'un doute². Mais de quelle manière est traité le sujet? Comment s'articule-t-il dans l'ensemble de la théorie smithienne?

Selon nous, il convient de s'interroger sur le point de vue de Schumpeter, pour qui le traitement de la question coloniale dans la RDN ne s'insère pas véritablement dans les critiques adressées au « système mercantile »³. Bien au contraire, il nous semble que l'analyse des dispositifs coloniaux échafaudés par les nations européennes mobilise l'ensemble des concepts théoriques smithiens. Plus précisément, la critique des relations que l'Angleterre entretient avec les colonies d'Amérique du Nord et des Indes occidentales consiste pour Smith à mettre en évidence leur opposition profonde au « système de la liberté naturelle » préconisé. C'est ce que nous tenterons de montrer dans les pages qui suivent.

² « On 9 March 1776, *An inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* was published in London by Strahan and Cadell. On 4 July the Second Continental Congress meeting in Philadelphia approved without dissent the Declaration of Independence. The two events are separate yet linked since it cannot be doubted the Smith's knowledge of America had a great influence upon his work. » (Stevens David, « Adam Smith and the colonial disturbances », in *Essays on Adam Smith*, édité par Skinner A.S. et Wilson T.)

³ Selon Schumpeter, « le livre IV [...] contient la fameuse incrimination du « système commercial ou mercantile » [...] et de ses cendres s'élève, comme le phénix, le propre système politique de Smith. [...] Le grand chapitre, et célèbre à juste titre, « Des Colonies » (qui devrait être comparé avec les dernières pages de l'œuvre) est en dehors du sujet, mais cela importe peu. », *Histoire de l'Analyse Economique*, tome 1, p.265.

1- LA PERCEPTION SMITHIENNE DU "SYSTÈME MERCANTILE"

En s'attaquant aux « partisans du système mercantile », Smith dénonce l'instauration de monopoles profitables aux marchands mais défavorables à l'ensemble de la nation. Son but est donc de démontrer la partialité des politiques économiques mercantiles, puisqu'elles favorisent l'intérêt d'une classe particulière au détriment des autres.

Smith distingue néanmoins différents moyens d'entraver la concurrence. En évoquant les relations commerciales que l'Angleterre a établies, d'une part avec l'Amérique septentrionale et les Indes occidentales, d'autre part avec les Indes Orientales, il affirme effectivement que *« les règlements qui opèrent ce dérangement à l'égard de ces deux différentes branches de commerce ne sont pas absolument de même nature. Le monopole est bien le grand ressort de ces règlements, dans l'une de ces branches comme dans l'autre; mais ce sont deux sortes de monopoles différents. C'est toujours le monopole, d'une espèce ou d'une autre, qui est, à ce qu'il semble, le ressort unique employé par le système mercantile. »*⁴

Les deux alternatives qui nous sont présentées sont les suivantes: soit l'ensemble des marchands nationaux peuvent commercer librement avec les colonies, l'accès étant uniquement prohibé aux commerçants étrangers; soit le monopole commercial est entièrement attribué à une compagnie exclusive de marchands, non seulement aux détriments des concurrents étrangers potentiels mais aussi en défaveur des marchands nationaux.

Le second cas décrit la manière dont le commerce entre l'Angleterre et ses possessions orientales est régi. Nous focaliserons notre attention sur l'analyse smithienne des échanges entre l'Angleterre et ses possessions américaines. Il s'agira pour nous de montrer que la critique formulée dans le chapitre 7 du livre IV (« des colonies ») consiste à mettre en évidence l'allocation sous-optimale du capital et les effets qui en découlent, c'est-à-dire le ralentissement de l'accroissement de la masse salariale et donc de l'opulence. Mais, auparavant, nous présenterons la perception smithienne du système mercantile, telle qu'elle est présentée dans la *Théorie des Sentiments Moraux*⁵.

⁴ RDN, t.II, p. 245-246.

⁵ Nous citerons désormais TSM. En outre, nous ne reviendrons pas sur le fameux "Das Adam Smith" qui voyait une rupture dans la philosophie morale de la TSM et RDN. Rappelons simplement que les conclusions auxquelles la recherche contemporaine a aboutie démontrent l'unité de l'œuvre de Smith: la

1.1 Le système mercantile dans la TSM; la méfiance à l'égard des marchands

Pour Smith, le souverain (et plus généralement la classe politique dans son ensemble) doit faire preuve de méfiance à l'égard des marchands et des manufacturiers. En effet, l'intérêt de cette classe particulière ne concorde pas avec l'intérêt général: bien au contraire, il y est radicalement opposé⁶. La virulence dans le verbe atteint des sommets:

« Toute proposition d'une loi nouvelle ou d'un règlement de commerce, qui vient de la part de cette classe de gens, doit toujours être reçue avec la plus grande défiance, et ne jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen, auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement la plus scrupuleuse, mais la plus soupçonneuse attention. Cette proposition vient d'une classe de gens dont l'intérêt ne saurait jamais être exactement le même que l'intérêt de la société, qui ont, en général, intérêt à tromper le public et même à l'opprimer et qui, en conséquence, ont déjà fait l'un et l'autre en beaucoup d'occasions. »

Smith s'attaque ici à la société de son époque, qui se caractérise selon lui par la prédominance de l'intérêt des marchands et des manufacturiers au détriment de ceux des autres classes. Pour comprendre pourquoi il est nécessaire de nous mettre en garde contre eux, il faut faire appel aux idées développées dans la TSM.

1.1.1 « L'amour du système » ou la confusion des moyens et des fins

L'explication réside dans le fait que marchands et hommes politiques sont mus par l'« amour du système ». Cela signifie que tous deux confondent les moyens mobilisés pour atteindre un objectif avec l'objectif lui-même. Plus

RDN s'inscrit dans le prolongement de sa philosophie morale, exposée dans la TSM. Sur ce point, cf la « Présentation » de la RDN par Daniel Diatkine, Paris, Flammarion, 1991.

⁶ Au fur et à mesure que l'opulence des nations s'accroît, les capitalistes voient la part des profits diminuer par rapport aux salaires et à la rente; c'est un des éléments qui est à l'origine de la spécificité des marchands par rapport aux rentiers et aux salariés: « cette tendance à l'élévation de la rente est invoquée par l'auteur pour étayer une proposition importante concernant le système social: l'intérêt des propriétaires fonciers est conforme à l'intérêt de la société toute entière [...] Mais les landlords ne sont pas la seule classe dont l'intérêt particulier coïncide avec l'intérêt général; les salariés sont, de ce point de vue, dans une situation analogue » (Jean Cartelier, *Surproduit et Reproduction*, p. 163)

précisément, dans le but de parvenir à telle finalité, l'homme accorde plus d'importance aux moyens qu'il met en œuvre qu'à la fin elle-même. Les actions sont donc conduites par l'illusion.

Ainsi, le fils de l'homme pauvre - prototype du manufacturier et du marchand de la RDN - s'imagine que le train de vie luxueux (et ostentatoire) des riches leur permet plus facilement d'atteindre le bonheur. Il décide donc d'accumuler du capital à l'infini:

« Le fils d'un homme pauvre, que le Ciel dans sa colère a affligé d'ambition, lorsqu'il commence à regarder autour de lui, admire la condition des riches... Il pense qu'une fois obtenu tout cela [ces richesses], il pourrait enfin demeurer satisfait et paisible, et jouir à l'idée du bonheur et de la tranquillité de sa situation. L'idée lointaine de cette félicité l'enchanté; elle apparaît dans sa fantaisie à l'image de la vie d'un être de rang supérieur et, afin d'y accéder, il se consacre à jamais à la poursuite de la richesse et de la grandeur. Pour obtenir les commodités qu'offrent ces dernières, il s'oblige durant la première année voire dès le premier mois de son entreprise, à plus de fatigues et de soucis que l'absence de ces commodités aurait pu lui causer toute sa vie durant.»⁷

Ce n'est que sous l'emprise de la mélancolie ou de la dépression, c'est-à-dire d'une pathologie psychologique, qu'il réalise que son action est inutile. Mais à peine guéri, il ne cessera de réinvestir dans sa fragile « machine », c'est-à-dire son entreprise:

« Il [le spectateur] n'imagine même pas que les riches et les puissants sont réellement plus heureux que les autres gens; mais il imagine qu'ils possèdent plus de moyens d'être heureux. Et c'est l'habile et ingénieux ajustement de ces moyens à la fin pour laquelle ils ont été prévu qui est la source principale de son admiration. Mais avec la langueur de la maladie et la lassitude de la vieillesse, les plaisirs des distinctions vaines et futiles de la grandeur disparaissent [...] En son cœur, il maudit l'ambition et regrette en vain le bien-être et l'indolence de la jeunesse, ces plaisirs à jamais enfuis qu'il a follement sacrifiés à ce qui, maintenant qu'il le possède, ne lui procure aucune réelle satisfaction [...]

⁷ TSM, chapitre 1, Livre IV, p.253

La puissance et la richesse apparaissent alors telles qu'elles sont, d'énormes machines compliquées composées des ressorts les plus fins et les plus délicats, inventées afin de produire quelques commodités futiles pour le corps [...] Mais si cette philosophie mélancolique, familière à tout homme en temps de maladie ou d'accablement, déprécie ainsi entièrement ces grands objets du désir humain, nous ne manquons jamais de les considérer sous un aspect plus agréable, une fois recouvrées une santé et une humeur meilleures [...] Nous sommes alors enchantés par la beauté de l'arrangement qui règne dans les palais et l'économie des grands. »⁸

Ce n'est donc que pendant un laps de temps bien défini que l'entrepreneur se rend compte qu'il n'a pas maximisé son utilité intertemporelle. La rationalité est donc liée à la maladie. Elle est l'exception, « l'amour du système » est la règle. Nous sommes ici bien loin de l'agent maximisateur et rationnel de la microéconomie contemporaine, qui ne peut répéter une même erreur indéfiniment. Smith nous présente donc ici un concept qui ne sera plus repris à l'avenir par ses successeurs mais qui joue un rôle central dans sa théorie.

Par ailleurs, l'homme politique est également mû par « l'amour du système ». Son but doit être d'établir des règles institutionnelles favorables à la société dans son ensemble. Mais son action est en fait uniquement gouvernée par la volonté de mettre en place un système politique dont le jeu entre les différents rouages qui le composent soit porté à la perfection. L'intérêt pour le pays n'est donc pas véritablement le critère de décision:

« Le même principe, le même amour du système, la même attention à la beauté de l'ordre, de l'art et de l'arrangement, sert souvent à recommander les institutions qui tendent à promouvoir le bien public. Quand un patriote s'emploie à améliorer une partie de la police publique, sa conduite ne naît pas toujours d'une pure sympathie avec le bonheur de ceux qui doivent en récolter le bénéfice. »⁹

Nous sommes maintenant en mesure de comprendre pourquoi Smith recommande la plus grande méfiance à l'égard des marchands. Ce sont des « gens à système », tout comme les hommes politiques. Ces derniers peuvent donc se laisser séduire par la présentation d'un ensemble de moyens

⁸ *ibid.*, p.255-256

⁹ *ibid.*, p.258

harmonieusement connectés, et, à la manière du « fils de l'homme pauvre », sombrer dans l'illusion:

« Les palais, les jardins, l'équipage, la suite des grands sont des objets dont l'évidente commodité frappe tout le monde. Ils n'exigent pas de leurs propriétaires qu'ils nous expliquent en quoi consiste leur utilité. Nous entrons aisément dans le sentiment de cette utilité, nous jouissons par sympathie de la satisfaction qu'ils sont propres à leur offrir, et nous applaudissons. »¹⁰

Le système mercantile est donc la conséquence du pouvoir de séduction des marchands à l'égard des hommes politiques. Tous cherchent à pousser à la perfection les différents rouages qui composent le « système », et les marchands, « par leur clameurs et leurs raisonnements captieux »¹¹, viennent aisément à bout de leur faire prendre pour l'intérêt général ce qui n'est que l'intérêt privé d'une mince partie de la population.

« Les différents régimes de gouvernement ne sont toutefois estimés qu'en proportion du bonheur qu'ils tendent à procurer à ceux qui vivent sous leur autorité. C'est là leur seul usage et leur seule fin. Mais par un certain esprit de système, par un certain amour de l'art et de l'arrangement, nous semblons attribuer parfois plus de valeur aux moyens qu'à la fin; nous paraissions être plus empressé de servir le bonheur de nos semblables dans l'intention de parfaire et d'améliorer un système beau et ordonné, que par un sens ou un sentiment immédiat de ce qui les réjouit ou les afflige. »¹²

1.1.2 L' « esprit de système »: à l'origine du meilleur comme du pire

Si Smith évoque l'instauration des primes à la production, à l'exportation, et, plus généralement, de l'ensemble des mesures qui caractérisent le « système mercantile », elle est un cas révélateur de la puissance du pouvoir de séduction des marchands sur la classe politique: ceux-ci parviennent en effet à convaincre de la nécessité d'instaurer des compagnies exclusives, dont les dirigeants bénéficieront d'une partie des prérogatives habituellement liées aux fonctions de souverain:

¹⁰ *ibid.*, p.255

¹¹ RDN, t.I, p. 204.

¹² TSM, chap. 1, livre IV, p.259

« La protection du commerce en général a toujours été regardée comme essentiellement liée à la défense de la chose publique et, sous ce rapport, comme une partie nécessaire des devoirs du pouvoir exécutif. En conséquence, la perception et l'emploi des droits généraux de douane ont toujours été laissés à ce pouvoir. Or, la protection d'une branche particulière de commerce est une partie de la protection générale du commerce et, par conséquent, une partie des fonctions de ce même pouvoir; et si les nations agissaient toujours d'une manière logique, les droits particuliers perçus pour pourvoir à une protection particulière de ce genre auraient toujours été laissés pareillement à sa disposition. Mais[...] les nations n'ont pas toujours agi conséquemment et [...] des compagnies particulières de marchands ont eu l'adresse de persuader à la législature qu'elle devait confier à leurs soins cette partie des devoirs du souverain, ainsi que tous les pouvoirs qui y sont nécessairement attachés. »¹³

En effet, si l'on considère les justifications avancées pour l'établissement de la Compagnie Anglaise des Indes Orientales, on s'aperçoit qu'elles sont bien éloignées de la réalité. Certes, l'installation de forts destinés à protéger les marchandises des attaques potentielles des « naturels » peut se concevoir. Mais, pour Smith, la nature du peuple de l'Indostan n'imposait pas de telles mesures de sécurité:

« Les désordres survenus dans le gouvernement de l'Indostan ont fait croire qu'une pareille précaution était nécessaire même chez ce peuple si doux et soumis, et ce fut sous le prétexte de mettre les personnes et les propriétés à l'abri de la violence, que les compagnies des Indes, tant d'Angleterre que de France, ont obtenu la permission d'élever les premiers forts qu'elles ont occupés dans ce pays. »¹⁴

Néanmoins, ce serait une erreur que d'énoncer uniquement les effets néfastes de « l'amour du système ». Ce concept explique non seulement l'origine des actions socialement néfastes, mais il décrit également comment l'individu smithien adopte une conduite conforme à l'intérêt général¹⁵. Ainsi, l'erreur perpétuelle du « fils de l'homme pauvre » le pousse à réinvestir indéfiniment ses profits, d'où l'accumulation du capital et le progrès

¹³ RDN, t.II, p.356

¹⁴ *ibid.*, p.355

¹⁵ « Le même processus est à l'œuvre qui explique à la fois la conduite des sages et des furieux, les comportements conformes à l'intérêt général et ceux qui lui sont opposés. » (Daniel Diatkine, « Adam Smith et le projet colonial ou l'avenir d'une illusion », Cahiers d'Economie Politique, n°27-28, p. 38)

économique. Ainsi, « l'amour du système » est à l'origine des plus belles réalisations de l'homme. C'est ainsi que l'on trouve déjà dans la TSM l'explication de l'instauration des colonies modernes et du commerce maritime qui relie ces dernières aux métropoles :

« Et il est heureux que la nature nous abuse de cette manière. C'est cette illusion qui suscite et entretient le mouvement perpétuel de l'industrie du genre humain. C'est elle qui d'abord incita les hommes à cultiver la terre, à construire des maisons, à fonder des villes et des Etats, à inventer et améliorer toutes les sciences et tous les arts qui ennoblissent et embellissent la vie humaine: c'est elle qui a changé entièrement la face du monde, qui a transformé les forêts naturelles incultes en plaines fertiles et agréables, fait de l'océan vierge et stérile un nouveau fonds de ressources et la grande route de communication entre les différentes nations de la terre. »¹⁶

Au point où nous en sommes, l'affirmation de Schumpeter (cf supra) prête d'ores et déjà à réflexion. En effet, est-il véritablement plausible d'affirmer que le chapitre concernant les colonies ne s'insère pas vraiment dans la critique du « système mercantile », alors que celle-ci consiste essentiellement en une dénonciation de l'instauration des monopoles ?

Pour approfondir cette question, il est ici nécessaire d'exposer la position de Smith vis-à-vis du commerce colonial.

2. SMITH ET LE COMMERCE COLONIAL

2.1 De la division du travail et de la nécessité du commerce colonial

Le concept de division du travail évoque immédiatement la RDN et le célèbre exemple de la manufacture d'épingles. Cependant, le thème de la spécialisation des activités humaines est très ancien, puisqu'on le retrouve dans la littérature grecque, notamment dans *La République* de Platon¹⁷. Cependant,

¹⁶ TSM, chap.1, livre IV, p.256. Souligné par nous.

¹⁷ « Le point de départ de l'analyse [de Smith] est banal puisqu'il est celui de Platon dans *la République*: la spécialisation accroît l'efficacité du travail. » Alain Béraud, *Nouvelle Histoire de la Pensée Economique*, t.I, p. 318.

Smith lui attribue une importance qui jusqu'alors ne lui avait jamais été accordée. En effet, la division du travail apparaît comme la principale cause de l'accroissement des richesses¹⁸.

L'architecture même de la RDN nous permet de saisir le rôle clé qu'elle joue dans la théorie smithienne, puisque les trois premiers chapitres lui sont consacrés. Ainsi, ce serait effectivement exclusivement grâce à elle que l'activité productive peut connaître des gains de productivité, comme l'indique les premières lignes de la RDN:

« Les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse, de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont dues, à ce qu'il semble, à la division du travail. »¹⁹

Ces gains de productivité résultent plus précisément de l'amélioration de trois facteurs: une meilleure dextérité, un gain de temps (l'individu se consacre exclusivement à une activité et ne perd donc plus de temps en passant d'une tâche à une autre), et l'innovation.

Smith attribue la spécialisation toujours croissante des individus à une propension qui serait présente en chacun de nous: le désir d'échanger. Rappelons que dans la tradition philosophique à laquelle Smith appartient, l'homme est mû par les passions et non par la raison:

« Cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, ne doit pas être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat; elle est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues: c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre. »²⁰

¹⁸ « Il convient de mentionner une caractéristique qui n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite: personne, ni avant ni après Adam Smith, n'a jamais eu l'idée de mettre l'accent si fortement sur la division du travail. Avec Smith, c'est pratiquement le seul facteur du progrès économique. Elle explique à elle seule « le niveau élevé d'affluence et d'abondance que possèdent couramment, dans une société civilisée, même ses membres les plus bas et les plus méprisés, comparativement à ce que le sauvage le plus respecté et le plus actif peut obtenir » [...] Le progrès technique, « l'invention de toutes ces machines » - et même les investissements -, est induit par elle et n'est en fait qu'une conséquence. » Schumpeter, *Histoire de l'Analyse Economique*, t.I, p. 266.

¹⁹ RDN, t.1, p.71.

²⁰ RDN, t.1, p.81

Ainsi, si la division du travail est à la source de la richesse des nations, et si elle est la résultante d'une volonté d'échange, la dimension du marché joue forcément un rôle clé. La demande est donc ce qui peut limiter le processus de croissance auto-entretenu smithien :

« Puisque c'est la faculté d'échanger qui donne lieu à la division du travail, l'accroissement de cette division doit, par conséquent, toujours être limité par l'étendue de cette faculté d'échanger, ou, en d'autres termes, par l'étendue du marché. »²¹

Smith a effectivement eu le grand mérite de mettre en évidence la relation existant entre la taille du marché et la division du travail. Il est ainsi le premier à lier la question des débouchés à celle d'une spécialisation croissante des activités humaines²².

Ainsi, l'importance du commerce colonial apparaît ici au grand jour. Selon Smith, l'instauration de ces nouvelles branches de commerce bénéficient en effet à l'ensemble des pays européens, puisqu'elle permet une *« augmentation de jouissances et un accroissement d'industrie »*. Ce sont *« les avantages généraux que l'Europe, considérée comme un seul vaste pays, a retiré de ces grands évènements »*.²³

Le mécanisme envisagé est le suivant: l'avènement de nouvelles colonies s'accompagne automatiquement d'une augmentation de la production mondiale. Les consommateurs disposent ainsi soit de nouveaux produits jusqu'alors inexistant en raison de la situation climatique européenne, soit d'un approvisionnement supplémentaire de marchandises auparavant produites en quantités insuffisantes.

Mais ce n'est pas là le point le plus important; des pays peuvent très bien ne pas importer ces nouveaux biens. Ce que Smith veut souligner, c'est l'incitation globale à l'échelle européenne à augmenter la production. L'excédent de produit des manufactures et de l'agriculture disposent de nouveaux équivalents. Sa valeur s'accroît donc du fait de l'extension de la demande:

²¹ *ibid.*, p.85

²² Les prédécesseurs de Smith sont en effet à l'image de Petty, qui n'a « pas vu nettement, ce que Smith analysera, que la division du travail dépend de l'étendue du marché. » Pierre Dockès, *« L'espace dans la pensée économique »*, p.138

²³ RDN, t.II, p. 200

« Cette masse de marchandises qui est jetée annuellement dans la sphère immense du commerce de l'Europe, et qui, par l'effet de ses diverses révolutions, est distribuée annuellement entre toute les nations comprises dans cette sphère, a dû être augmentée de tout l'excédent de produit de l'Amérique. Il y a donc lieu de croire que chacune de ces nations a recueilli une plus grande part dans cette masse ainsi grossie, que ses jouissances ont augmenté et que son industrie a acquis de nouvelles forces. »²⁴

Il apparaît donc nettement que Smith ne peut qu'être favorable aux échanges coloniaux, puisqu'ils permettent un accroissement du marché et conséquemment une division du travail plus poussée. C'est pourquoi il insiste sur le fait que sa critique porte sur la manière dont ce commerce est mené et non sur l'instauration même d'un commerce colonial²⁵. Son approbation en faveur d'un tel commerce ne fait aucun doute, car les expédients du système mercantile, aussi nuisibles soient-ils, ne parviennent pas à annihiler ses effets positifs: *« Mais si le commerce des colonies, même tel qu'il se pratique aujourd'hui, est avantageux à la Grande-Bretagne, ce n'est assurément pas grâce au monopole, mais c'est malgré le monopole. »²⁶*

Il s'agit dès lors d'exposer les critiques formulées par Smith à l'encontre de la gestion mercantile du commerce colonial.

2.2 La critique de la gestion mercantile des relations marchandes entre la métropole et les colonies d'Amérique septentrionale et d'Indes occidentales

2.2.1 L'EXCLUSIF COLONIAL OU LE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DE LA MÉTROPOLE

Smith répertorie les avantages du commerce colonial selon deux grands axes. Il considère tout d'abord *« les avantages généraux que l'Europe, considérée comme un seul vaste pays, a retiré de ces grands événements »*.

²⁴ *ibid.*, p. 202

²⁵ Encore faut-il s'entendre sur l'acception que Smith donne du terme « colonie » (cf infra, [La colonie idéale selon Smith]) en soulignant que celle-ci est à rechercher du côté des spécificités de la colonie grecque.

²⁶ *ibid.*, p.222

Nous l'avons déjà évoqué précédemment (cf supra, p.18). Puis, dans un second temps, il considère les « avantages particuliers » que chaque pays récolte grâce à ses colonies.

L'instauration d'un monopole « colonial » dans le but de favoriser les marchands nationaux a pour effet de diminuer le capital engagé dans cette branche commerciale particulière. Ainsi, la même quantité de marchandises produites par les colons est achetée à l'aide d'un capital moindre et, symétriquement, l'approvisionnement des colonies en marchandises européennes s'effectue uniquement par le biais du capital anglais. Autrement dit, les produits coloniaux perdent de leur valeur en raison de la limitation de l'étendue du marché, ce qui correspond également à une augmentation du prix des biens en provenance de la métropole.

Nous avons vu que le commerce colonial provoque à l'échelle européenne une « *augmentation de jouissances et un accroissement d'industrie* ». L'auteur avance ici un premier argument pour faire comprendre au lecteur le fossé qui sépare ses aspirations de la manière dont ce commerce est réellement dirigé. En effet, les colons voyant leurs produits confiner au seul marché anglais ne sont pas poussés à accroître la quantité produite. Ainsi, si l'ensemble des nations avait eu la possibilité de commercer librement, l'étendue du marché aurait ainsi favorisé la division du travail au sein des colonies, donc la productivité, donc la baisse des prix. En prenant pour exemple la production et le commerce du tabac du Maryland et de la Virginie, Smith montre que l'Europe est confrontée à un désavantage absolu, qui est le fruit de la politique menée par l'Angleterre:

« Mais si la France et tous les autres pays de l'Europe eussent eu, dans tous les temps, la faculté de commercer librement au Maryland et à la Virginie, le tabac de ces colonies aurait pu, pendant cette période, se trouver revenir à meilleur compte qu'il ne revient actuellement, non seulement pour tous ces autres pays, mais aussi pour l'Angleterre elle-même. Au moyen d'un marché qui eût été si fort étendu au-delà de celui dont il a joui jusqu'à présent, le produit du tabac aurait pu tellement s'accroître, et probablement se serait même tellement accru pendant cette période, qu'il aurait réduit les profits d'une plantation de tabac à leur niveau naturel avec ceux d'une terre à blé [...] durant cette période, le prix du tabac eût pu tomber, et vraisemblablement serait tombé un peu plus bas qu'il n'est à présent. Une pareille quantité de marchandises, soit d'Angleterre, soit de ces autres pays, aurait acheté, dans le Maryland et dans la Virginie, plus de tabac qu'elle ne

*peut en acheter aujourd'hui, et ainsi, elle y aurait été vendue à un prix d'autant meilleur. »*²⁷

Néanmoins, l'Angleterre n'est pas exactement dans la même situation que les autres pays. Certes, elle subit elle aussi le désavantage absolu, mais bénéficie par contre d'un avantage relatif. Nous sommes ici pleinement dans la vision consistant à assimiler les relations économiques internationales à un « jeu à somme nulle ». Les produits coloniaux sont bien sûr moins chers en Angleterre que dans les autres pays, ce qui lui confère une « *augmentation de jouissances et un accroissement d'industrie* » supérieurs. On peut voir là une première manifestation de l'opposition entre intérêt général et intérêt particulier. L'Angleterre renonce en effet à un avantage absolu (mais qui ne lui procure aucune supériorité sur les autres puissances européennes) pour profiter d'un avantage relatif. La volonté d'augmenter sa supériorité en affaiblissant ses adversaires: voilà l'un des principaux traits du système « mercantile », considérant le commerce comme le prolongement de l'affrontation belliqueuse dans la sphère économique:

*« Cependant, on trouvera peut-être que cet avantage devrait plutôt passer pour ce qu'on devrait appeler un avantage relatif que pour un avantage absolu, et que la supériorité qu'il donne au pays qui en jouit consiste moins à faire monter l'industrie et le produit de ce pays au-dessus de ce qu'ils seraient naturellement, dans le cas où le commerce serait libre, qu'elle ne consiste à rabaisser l'industrie et le produit des autres pays au-dessous de ce qu'ils seraient sans cette restriction. »*²⁸

2.2.2 Les avantages particuliers des métropoles et la détermination du taux de profit

Dans ce jeu à somme nulle, la possession de colonies confère certains avantages particuliers qui peuvent être subdivisés en deux sous-catégories: les avantages généraux résultant de possessions coloniales d'une part, les avantages spéciaux censés résulter d'une possession d'une nature si particulière telle que l'Amérique.

²⁷ RDN, t.II, p.205

²⁸ RDN, t II, p.205

Les premiers concernent l'accroissement du potentiel militaire et les rentrées fiscales supplémentaires. Mais, de ce point de vue, la contribution des colonies américaines est inexistante, quelles que soient les nations européennes auxquelles elles appartiennent. Bien au contraire, elles sont sources de dépenses considérables:

« Les colonies européennes de l'Amérique n'ont encore fourni aucune force militaire pour la défense de la métropole; leur force militaire n'a pas encore été suffisante pour leur défense propre; et dans les guerres différentes dans lesquelles leur mère patrie a été engagée, il lui a fallu, en général, distraire une partie très considérable de ses forces militaires pour défendre ses colonies. Ainsi, sous ce rapport, toutes les colonies de l'Europe, sans exception, ont été, pour leur métropoles respectives, une cause d'affaiblissement plutôt que de force [...] Les impôts qui ont été levés sur celles [les colonies] des autres nations européennes, sur celles de l'Angleterre en particulier, ont rarement égalé la dépense qu'on a faite pour elles, et n'ont jamais été suffisant pour défrayer celle qu'elles ont occasionnée en temps de guerre; ainsi, ces colonies ont été pour leurs métropoles respectives une source de dépense et non de revenu. »²⁹

L'essentiel de la discussion porte ainsi sur les avantages « spéciaux ». Comme nous l'avons souligné précédemment, le monopole a restreint la quantité de capital consacrée au commerce colonial. Les marchands, se trouvant dans la possibilité de vendre plus cher et d'acheter à des prix moindres, augmentent leur taux de profit. Un tel état de choses incite les producteurs et les négociants à s'établir dans cette branche de commerce, puisque l'activité entrepreneuriale consiste à maximiser la rentabilité du capital.

L'intensification de la concurrence implique une diminution du taux de profit mais celui-ci reste tout de même supérieur à son niveau naturel, en raison de l'éviction des concurrents étrangers³⁰:

« Si le monopole du commerce des colonies a nécessairement entraîné vers ce commerce une plus grande partie du capital de la Grande-Bretagne que celle qui s'y serait portée d'elle-même, d'un autre côté, en expulsant tous les capitaux étrangers, il a nécessairement réduit la quantité

²⁹ *ibid*, p.204

³⁰ Notons d'ores et déjà que le niveau du taux de profit et l'intensité de la concurrence sont négativement corrélés, ce qui constitue une particularité de la théorie smithienne, au regard de la théorie classique telle qu'elle se présente sous sa forme la plus aboutie (cf *infra*, 2^{ème} partie).

totale de capital employé dans ce commerce, au-dessous de ce qu'elle aurait été naturellement dans le cas où le commerce aurait été libre. »³¹

Par ailleurs, « *le commerce étranger d'un pays augmente naturellement dans la même proportion que son opulence* »³². Or, nous sommes ici dans une situation où le commerce étranger a été augmenté de façon artificielle. Il y a déconnexion, du fait de l'application des préceptes mercantiles, entre l'accroissement du produit total de la nation et l'accroissement du commerce étranger.

Sous ces hypothèses, Smith y voit un désavantage pour l'Angleterre puisque l'afflux de capitaux dans le commerce colonial a donc forcément pour corollaire la diminution de la masse des capitaux dans les autres branches de commerce, c'est-à-dire dans le commerce avec les nations européennes. Cette contraction générale de la concurrence dans les autres secteurs induit également une augmentation des taux de profit³³. La ré-allocation du capital se poursuivra jusqu'à ce que ceux-ci s'égalisent. Leur niveau sera néanmoins plus élevé par rapport à celui qui prévalait avant la mise en place des monopoles.

Cette ré-allocation du capital s'explique par le mécanisme de gravitation des prix de marché autour des prix naturels. Mais, au regard de ce que le chapitre 7 du livre I (« Du prix naturel des marchandises, et de leur prix de marché ») nous apprend, la gravitation ne serait qu'un mécanisme agissant localement « dans chaque canton »³⁴. Or, il semble agir ici au niveau de la nation, donc globalement.

Quoiqu'il en soit, cette élévation du taux de profit entraîne plusieurs conséquences. Ainsi, ce « *projet de pure malice et de jalousie* »³⁵ soumet l'Angleterre à la fois à un désavantage absolu dans toutes les autres branches du commerce étranger mais aussi à un désavantage relatif avec les autres nations. Le désavantage absolu de l'Angleterre s'explique facilement:

« Ses marchands ne peuvent retirer ce plus gros profit sans vendre à la fois et les marchandises des pays étrangers qu'ils importent dans le leur,

³¹ RDN, t.II, p. 210

³² RDN, t.II, p. 208

³³ « The exclusion of foreign competition from the colonial trade had raised profits in this trade; capital was thereby attracted from other employments, raising the level of profits all round.” D. Winch, “*Classical Political Economy and Colonies*”, p.11

³⁴ RDN, t.I, p.125

³⁵ RDN, t.II, p.206

et les marchandises de leur propre pays qu'ils exportent à l'étranger, plus cher qu'ils ne les eussent vendues sans cette circonstance. Il faut que leur propre pays à la fois vende plus cher et achète plus cher qu'il n'aurait fait; il faut à la fois qu'il achète moins et vende moins; il faut, enfin, qu'il jouisse moins et qu'il produise moins. »³⁶

De plus, les branches de commerce intra-européennes ont vu affluer les capitaux étrangers exclus du commerce avec les colonies anglaises. Cet afflux a provoqué la diminution du taux de profit des marchands étrangers au moment où les taux de profit anglais augmentaient, ce qui double le désavantage absolu d'un désavantage relatif de l'Angleterre par rapport à ses concurrents européens. Ainsi, pour Smith, les pertes de part de marché sont imputables au haut niveau du taux de profit et non aux augmentations de salaire, dont l'influence sur les prix est de toute façon moindre:

« La hausse des salaires opère sur le prix d'une marchandise, comme l'intérêt simple dans l'accumulation d'une dette. La hausse des profits opère comme intérêt composé. Nos marchands et nos maîtres manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires, en ce que l'élévation des salaires renchérit leurs marchandises, et par là en diminue le débit, tant à l'intérieur qu'à l'étranger; ils ne parlent pas des mauvais effets des hauts profits; ils gardent le silence sur les conséquences fâcheuses de leurs propres gains; ils ne se plaignent que de celles du gain des autres. »³⁷

Ainsi, en dressant le bilan, il est établi que l'Angleterre dispose d'un avantage relatif mais est soumise à un désavantage absolu et à un désavantage relatif. L'analyse smithienne se révèle donc déjà négative à ce stade. Il reste cependant à écarter une possible objection:

« Mais peut-être, va-t-on dire, le commerce des colonies est plus avantageux que tout autre à la Grande-Bretagne et, en forçant d'entrer dans ce commerce une plus forte portion du capital de la Grande-Bretagne que celle qui s'y serait portée sans cela, le monopole a tourné ce capital vers un emploi plus avantageux à la nation que tout autre emploi qu'il eût pu trouver. »³⁸

³⁶ *ibid*, p. 211

³⁷ RDN, t.I, p.172

³⁸ RDN, t.II, p.212

Smith se base sur l'analyse du capital développée dans le livre II pour rejeter cette affirmation. L'emploi augmente avec l'accumulation du capital mais cette augmentation varie suivant le domaine dans lequel ce capital est affecté. Or, on peut considérer que la théorie smithienne considère la masse salariale comme le critère qu'il convient d'optimiser. L'auteur nous propose ainsi un « ranking »: la masse salariale par unité de capital investie est maximale dans l'agriculture. Viennent ensuite respectivement le secteur manufacturier, le commerce de consommation et le commerce de transport.

En ce qui concerne le commerce étranger, celui-ci sera d'autant plus profitable à la création d'emploi que la fréquence des retours sera grande. Or, le capital employé dans le commerce étranger, sous l'influence du monopole, s'est retiré des branches de commerce européennes pour se diriger vers le commerce colonial. Du fait de la distance importante, la fréquence des retours diminue et affecte ainsi la création d'emploi.

De plus, comme c'est le cas dans toute nouvelle colonie, les capitaux manquent. Les colons contractent donc des emprunts auprès des marchands. Cette situation, propre à tout pays nouvellement occupé, n'est donc pas défavorable aux marchands, puisque les intérêts qu'ils perçoivent compensent le différencement des paiements. La nation se trouve par contre lésée. On retrouve l'intérêt des marchands en opposition à l'intérêt général:

« Dans un commerce dont les retours sont très lents, le profit du marchand peut être aussi grand et même plus grand que dans un autre où ils sont très fréquents et très rapprochés; mais l'avantage du pays où réside ce marchand, la quantité du travail productif qui peut y être constamment en activité, le produit annuel des terres et du travail, en doivent toujours nécessairement beaucoup souffrir. »³⁹

Nous voyons bien ici que la théorie smithienne du commerce représente une inversion complète de la pensée mercantiliste. Celle-ci estimait que le commerce de longue distance était le plus rentable pour la nation⁴⁰.

Par ailleurs, le capital s'est aussi dirigé dans un commerce par circuit en lieu et place d'un commerce direct. Le commerce de transport s'est

³⁹ RDN, t.II, p.214

⁴⁰ « Mun, et après lui tous les mercantilistes anglais, ont démontré que le commerce qui se fait sur des bateaux nationaux est plus avantageux lorsqu'il se fait au long cours. » P.DOCKES, « *L'espace dans la pensée économique* », p.126

considérablement développé puisque les nations européennes ne peuvent se procurer les biens en provenance d'Amérique et des Indes occidentales uniquement par le biais de l'Angleterre.

Ainsi, pour Smith, le système colonial établi par l'Angleterre lui est défavorable. Mais il fait la part des choses: il faut séparer les effets du système établi par les marchands et le souverain des effets induits par cette nouvelle branche de commerce:

« Gardons-nous bien cependant de confondre les effets du commerce des colonies avec les effets du monopole de ce commerce. Les premiers sont nécessairement, et, dans tous les cas, bienfaisants; les autres sont nécessairement et, dans tous les cas nuisibles; mais les premiers sont tellement bienfaisants, que le commerce des colonies, quoique assujetti à un monopole, et malgré tous les effets nuisibles de ce monopole, est encore, au total, avantageux et grandement avantageux, quoiqu'il le soit beaucoup moins qu'il ne l'aurait été sans cela. »⁴¹

2.2.3 Les désavantages de l'exclusif colonial pour les colonies

Nous avons vu que le système colonial désavantageait fortement les métropoles. Les avantages généraux sont inexistants, et « *les avantages spéciaux* » sont pour leur part relégués au rang de pures suppositions non fondées.

Mais l'examen des règles mercantiles amène Smith à conclure que les colonies sont les plus désavantagées. En effet, les nations concurrentes de l'Angleterre sont exclues d'un marché particulier, celui du commerce avec les colonies anglaises. Les autres branches du commerce étranger restent cependant accessibles. Les colons, par contre, sont victimes d'une restriction de l'étendue du marché beaucoup plus forte:

« [Le commerce exclusif] ne fait qu'exclure tous les autres pays, autant qu'il est possible, d'un marché particulier; mais il confine les colonies, autant qu'il est possible, à un marché particulier; et il y a une extrême différence d'être exclu d'un marché particulier quand on a tous les

⁴¹ RDN, t.II, p.220

autres ouverts, ou d'être confiné sur un marché particulier quand les autres vous sont tous fermés. »⁴²

Les colonies n'ont en effet pas la possibilité de commercer directement avec les autres pays européens. Ainsi, les marchandises étrangères peuvent uniquement parvenir en Amérique par le biais d'un commerce de transport effectué par les marchands britanniques. Nous avons déjà évoqué les effets négatifs subis par la métropole en raison de transferts de capitaux d'un commerce étranger de consommation par voie directe que ce soit vers un commerce étranger de consommation par circuit ou vers le commerce de transport. Cette modification organisationnelle lèse également les colonies:

« En rendant le produit des colonies plus cher dans tous les autres pays, il en rend la consommation moindre, et par là il affaiblit l'industrie des colonies, et il retranche à la fois et des jouissances et de l'industrie de tous les autres pays; ceux-ci se donnant moins de jouissances quand il faut les payer plus cher, et en même temps produisant moins quand leur produit leur rapporte moins. En rendant le produit de tous les autres pays plus cher dans les colonies, il affaiblit de la même manière l'industrie de tous ces autres pays, et il retranche de même aux colonies et de leurs jouissances et de leur industrie. »⁴³

Une réglementation particulière à l'Angleterre a cependant été établie en ce qui concerne l'exportation des produits coloniaux. L'Acte de navigation a regroupé sous le terme de marchandises énumérées les biens qui étaient exportables uniquement vers l'Angleterre. Au contraire, les marchandises non-énumérées pouvaient être livrées sans contrainte à tout pays tiers.

Il ne s'agit cependant nullement d'une faveur accordée aux colons, car cette classification a avant tout eu pour objectif de protéger les manufacturiers anglais:

« Si le produit surabondant de l'Amérique en grains de toute espèce, en viande salées et en poisson, eût été compris dans les marchandises énumérées, et qu'il eût été par là contraint de venir en totalité au marché de la Grande-Bretagne, il aurait pu exercer une trop grande influence sur la valeur de notre propre produit. Ce fut vraisemblablement bien moins par intérêt pour l'Amérique que par la crainte de cette fâcheuse concurrence,

⁴² *ibid.*, p.203

⁴³ *ibid.*, p.203

que non seulement ces marchandises importantes ont été affranchies de l'énumération, mais que même, dans l'état ordinaire de la loi, il y a prohibition d'importer en Grande-Bretagne toute espèce de grain, à l'exception du riz, ainsi que les viandes salées »⁴⁴

De plus, la législation promulguée par Georges III a restreint le marché des marchandises non-énumérées aux pays ne possédant pas un secteur manufacturier développé. Les colonies ne peuvent donc pas se procurer des équivalents sous la forme de biens manufacturés. De cette manière, les manufacturiers anglais s'affranchissent d'une partie de la concurrence à laquelle ils auraient pu être confrontés:

« Dans l'origine, les marchandises non énumérées pouvaient s'exporter dans tous les lieux du monde. Les planches, merrains et bois équarris, ainsi que le riz, compris d'abord dans l'énumération, lorsque par la suite, ils en furent affranchis, furent restreints, quant au marché de l'Europe, aux pays situés au sud du cap Finistère. Par le statut de la sixième année de Georges III, chap. LII, toutes les marchandises énumérées furent assujetties à la même restriction. Les contrées de l'Europe situées au sud du cap Finistère ne sont pas des pays manufacturiers, et notre politique jalouse a peu à craindre que les vaisseaux de nos colonies rapportent de ces pays des ouvrages manufacturés qui puissent nuire au débit des nôtres. »⁴⁵

L'Acte de navigation permet donc à la Grande-Bretagne de s'octroyer la totalité du marché colonial des biens manufacturés. Mais elle empêche aussi une concurrence potentielle entre Anglais et Américains, ces derniers n'étant pas incités à développer leur secteur manufacturier:

« La libéralité de l'Angleterre envers le commerce de ses colonies s'est bornée principalement à leur donner un marché pour leur produit dans son état brut seulement, ou tout au plus dans ce qu'on peut appeler précisément le premier degré de main-d'œuvre. Quant aux ouvrages manufacturés, ou plus avancés, ou plus raffinés, même tirés du produit des colonies, les marchands et manufacturiers de la Grande-Bretagne ont mieux aimé se les réserver; et ils ont eu assez de crédit sur la législature pour empêcher, tantôt par des droits élevés, tantôt par des prohibitions absolues, l'établissement de ces sortes de fabrique dans les colonies. »⁴⁶

⁴⁴ *ibid.*, p.188

⁴⁵ *ibid.*, p.188

⁴⁶ *ibid.*, p.190

Néanmoins, les conséquences néfastes de la réglementation ne sont qu'anticipées par Smith. Lors de la mise en vigueur de l'Acte de navigation, le stade de développement économique des colonies était tel que l'ensemble des mesures prises ne les affectait pas véritablement. Elles pourraient néanmoins constituer un important handicap si elles étaient maintenues à long terme, alors que la croissance des possessions américaines dépendrait, dans ce cadre, de l'essor de ses manufactures:

« Cependant, empêcher un grand peuple de tirer tout le parti qu'il peut de chacune de ses propres productions, ou d'employer ses capitaux et son industrie de la manière qu'il croit lui être la plus avantageuse, c'est une violation manifeste des droits les plus sacrés de l'homme. Tout injustes néanmoins que puissent être ces prohibitions, elles n'ont pas été jusqu'à présent très nuisibles aux colonies. La terre y est toujours à si bon marché et le travail, par conséquent, y est si cher, que les colons peuvent importer de la mère patrie presque tous les ouvrages de fabrique les plus raffinés et les plus avancés en main-d'œuvre, à meilleur compte qu'il ne pourrait les établir par eux-mêmes [...] dans un état d'amélioration plus avancé, elles [ces prohibitions] pourraient réellement être oppressives et insupportables.»⁴⁷

Néanmoins, certaines mesures de l'Acte de navigation favorisent la croissance des colonies. Smith s'emploie à nous montrer que les « partisans du système mercantile » sont constamment dans l'erreur. Ils établissent des règlements dans le seul but d'accroître leur richesse personnelle, mais, en proie à l'illusion, ils sont incapables de discerner quelles sont les mesures qui leur sont véritablement favorables.

Il s'agit maintenant d'exposer quelle serait, selon Smith, la société idéale.

⁴⁷ RDN, t.II, p.192. Par ailleurs, l'Acte de navigation est une « bonne » mesure aux yeux de Smith, puisqu'il concerne la défense de la nation: « Il faut rappeler que, compte tenu de l'intérêt que Smith porte à la défense de l'intérêt national, certaines mesures hautement caractéristiques du système mercantile trouve un attrait inattendu à ses yeux. Ainsi, l'Acte de navigation de 1651 est jugé comme le plus sage de tous les règlements de commerce de l'Angleterre parce qu'il permet de développer une marine capable de résister à la seule flotte susceptible de menacer l'Angleterre: la flotte hollandaise. » P. Steiner, « Nouvelle Histoire de la Pensée Economique », t.I, p.100

3- L'IDÉAL SMITHIEN

3.1 La métaphore de la main invisible

Smith nous propose dans le chapitre V du livre II – « des différents emplois des capitaux »- un « ranking » des différents emplois auxquels les capitaux peuvent être affectés. Il affirme en effet l'idée suivante:

« Quoique tous les capitaux soient destinés à l'entretien du travail productif seulement, cependant la quantité de ce travail que des capitaux égaux sont capables de mettre en activité, varie extrêmement d'après la nature différente de l'emploi qu'on leur donne, et il y a la même variation dans la valeur que cet emploi ajoute au produit annuel des terres et du travail des pays. »⁴⁸

Deux critères sont ici évoqués. Il convient de les commenter rapidement. La masse salariale du travail productif est, selon Smith, le critère d'optimalité de toute société:

« La manière la plus avantageuse dont un capital puisse être employé pour le pays auquel il appartient, c'est celle qui y entretient la plus grande quantité de travail productif, et qui ajoute le plus au produit annuel de la terre et du travail de ce pays. »⁴⁹

L'accumulation du capital en est le préalable incontournable. Donc, plus les profits seront importants, plus le capitaliste sera en mesure d'accroître son stock de capital et donc la quantité de travail productif qu'il met en œuvre:

« Le capital de tous les individus d'une nation se grossit, de la même manière que celui d'un seul individu, de ce qu'ils accumulent sans cesse, et de ce qu'ils y ajoutent par les épargnes faites sur leurs revenus. Il sera donc probablement dans le cas de grossir plus vite que jamais, s'il est employé de manière à fournir le plus gros revenu à tous les habitants du pays, puisque par là, il les mettra à même de faire les plus grandes épargnes. Or, le revenu de tous les habitants du pays est nécessairement en raison de la valeur du produit annuel des terres et du travail. »⁵⁰

⁴⁸ RDN, t.I, p.449

⁴⁹ RDN, t.II, p.212

⁵⁰ RDN, t.I, p.456

Smith répertorie les différentes façons dont un capital peut être employé: il peut servir à fournir à la société le produit brut nécessaire à sa subsistance (nous sommes donc dans le secteur agricole). Il peut également être destiné à fournir le marché en produits manufacturés, ou à transporter les marchandises des endroits où ils abondent aux endroits où une demande reste à combler. Cette dernière catégorie évoque le commerce de gros. Enfin, le capital peut aussi se diriger dans le commerce de détail. Chacun de ces secteurs est un maillon indispensable dans le processus de développement de la nation: *« Chacun de ces quatre moyens d'employer un capital est essentiellement nécessaire, tant à l'existence ou à l'extension des trois autres genres d'emploi, qu'à la commodité générale de la société. »*⁵¹

Il est affirmé que l'agriculture est le secteur favorisant le plus l'emploi de travail productif et la possibilité d'accroître son stock de capital. Suivent ensuite respectivement le secteur manufacturier, le commerce de gros et le commerce de détail.

La supériorité de l'agriculture provient du fait que la production n'est pas seulement le fait du travail de l'homme. La nature contribue fortement à l'accroissement de richesse, sous la forme d'un don gratuit. Ce travail productif non rémunéré est à la source de la puissance du secteur agricole. Il est en effet à l'origine de l'existence d'une rente. Le long extrait qui suit témoigne des réminiscences physiocratiques de la théorie smithienne :

« Mais aucun capital, à somme égale, ne met en captivité plus de travail productif que celui du fermier. Ce sont non seulement ses valets de ferme, mais ses bestiaux de labour et de charroi qui sont autant d'ouvriers productifs. D'ailleurs, dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme; et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur, aussi bien que ce que produisent les ouvriers les plus chers [...] Ainsi, non seulement le capital employé à la culture de la terre met en activité une plus grande quantité de travail productif que tout autre capital pareil employé en manufactures, mais encore, à proportion de la quantité de travail productif qu'il emploie, il ajoute une beaucoup plus grande valeur au produit annuel des terres et du travail du pays, à la richesse et au revenu réel de ses habitants. De toute les

⁵¹ *ibid.*, p.450

manières dont un capital puisse être employé, c'est sans comparaison la plus avantageuse à la société. »⁵²

Le secteur manufacturier vient donc en seconde position. Le capital qui y est employé se fixe en partie dans ce que l'on nomme aujourd'hui les immobilisations corporelles. Une partie du capital circulant est destiné à l'achat de matières. Les producteurs de machines, les fermiers, ainsi que les compagnies minières sont ainsi non seulement en état de continuer leur activité, puisque leur capital est reconstitué, mais de l'étendre en réinvestissant les profits réalisés. En outre, une partie conséquente du capital du manufacturier avance aux ouvriers leur subsistance. *« Ainsi, il met en activité une bien plus grande quantité de produit productif, et ajoute une bien plus grande valeur au produit annuel des terres et du travail de la société, que ne ferait un pareil capital entre les mains de quelque marchand en gros que ce fût. »⁵³*

Enfin, le commerce en gros est considéré comme supérieur au commerce de détail. Ce dernier est le secteur dans lequel les capitaux sont les moins bénéfiques à la nation, le seul ouvrier productif dont l'activité est mise en œuvre étant le détaillant lui-même. Au contraire, le marchand en gros, en plus du remplacement et du capital du manufacturier, et du capital du fermier, emploie des ouvriers productifs chargés de transporter les marchandises.

Nous comprenons donc que l'accumulation du capital doit se diriger en priorité vers les secteurs où elle permet d'augmenter le plus possible l'emploi productif. « Le meilleur des mondes » smithien consiste ainsi dans une société où ce « ranking » serait respecté. Or, l'auteur nous explique qu'il n'est nul besoin d'inciter les individus à respecter cet ordre d'investissement. Une propension les y pousse spontanément. Entre deux activités procurant une rentabilité similaire, l'individu cherchera toujours à garder son capital le plus près de lui.

« Il est donc important pour la nation que le capital soit « répandu », pour ainsi dire sur la surface de la terre en bâtiments ou en améliorations durables [...car] un marchand n'est nécessairement citoyen d'aucun pays en particulier. Il lui est, en grande partie, indifférent en quel lieu il tienne son commerce, il ne faut que le plus léger dégoût pour qu'il se décide à

⁵² *ibid.*, p.453

⁵³ *ibid.*, p.453

emporter son capital d'un pays à un autre, et avec lui toute l'industrie que ce capital mettait en activité. »⁵⁴

Ainsi, l'industrie nationale sera toujours favorisée par rapport à l'industrie étrangère:

« A égalité de profits, ou à peu de différences près, la plupart des hommes préféreront employer leurs capitaux à la culture et à l'amélioration de la terre, plutôt que de les placer dans les manufactures ou dans le commerce étranger. Une personne qui fait valoir son capital sur une terre l'a bien plus les yeux et à son commandement, et sa fortune est bien moins exposée aux accidents que celle du commerçant; celui-ci est souvent obligé de confier la sienne, non seulement aux vents et aux flots, mais à des éléments encore plus perfides, la folie et l'injustice des hommes, quand il accorde de grands crédits, dans des pays éloignés, à des personnes dont il ne peut guère bien connaître la situation ni le caractère. Au contraire, le capital qu'un propriétaire a fixé par des améliorations, au sol même de sa terre, paraît être aussi assuré que peut le comporter la nature des choses humaines. »⁵⁵

C'est ce qui amène Smith à utiliser la métaphore de la main invisible. Il ne s'agit nullement d'un mécanisme de prix permettant aux plans individuels de s'harmoniser de façon optimale. C'est pourtant dans cet esprit, et à la suite de Frank Hahn, que la main invisible est aujourd'hui évoquée. Au contraire, elle ne représente pour Smith qu'une heureuse coïncidence rendant les plans microéconomiques des agents socialement bénéfiques. La propension humaine permet à la recherche de la maximisation du profit de satisfaire l'intérêt général en même temps que l'intérêt particulier des capitalistes:

« Par conséquent, puisque chaque individu tâche, le plus qu'il peut, 1° d'employer son capital à faire valoir l'industrie nationale, et 2° de diriger cette industrie de manière à lui faire produire la plus grande valeur possible, chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. A la vérité, son intention, en général, n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté; et en dirigeant cette industrie de

⁵⁴ RDN, t.I, p.514. Nous verrons à ce propos que Ricardo s'oppose à cette idée.

⁵⁵ RDN, t.I, p471

manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. »⁵⁶

3.2 L'idéal colonial selon Smith

Adam Smith ouvre le chapitre VII par une constatation simple: « *le premier établissement des différentes colonies européennes dans l'Amérique et dans les Indes occidentales n'a pas eu pour cause un intérêt aussi simple et aussi évident que celui qui donna lieu à l'établissement des anciennes colonies grecques et romaines* »⁵⁷.

L'auteur ne lie pas non plus les motifs de l'établissement colonial européen à de quelconques nécessités d'ordre politique, économique ou social: « *L'établissement des colonies européennes dans l'Amérique et dans les Indes Orientales n'a pas été un effet de la nécessité; et quoique l'utilité qui en est résultée ait été très grande, cependant elle n'est pas si claire et évidente.* »⁵⁸

Ce caractère contraste ainsi avec les motifs de l'établissement colonial grec ou romain comme nous allons le voir. En effet, il est à noter que les différents motifs de l'établissement des colonies en Amérique et dans les Indes Orientales sont complexes. Mais ce qui apparaît clairement c'est le rôle joué par les marchands.

Celui-ci est primordial dans l'établissement des colonies modernes. Les marchands espagnols et portugais notamment, recherchant les hauts profits du commerce des épices, mettent en place et soutiennent les projets visant à découvrir de nouvelles voies vers les Indes Occidentales qui leurs permettraient de concurrencer et de détrôner les Vénitiens de leurs monopoles. La cupidité constitue donc leur motivation essentielle.

Dans cette perspective, un motif infondé va servir de justification principale à la fondation de colonies: « *L'espoir d'y puiser un trésor fut le vrai*

⁵⁶ RDN, t.II, p.42

⁵⁷ *ibid.*, p.163.

⁵⁸ *ibid.*, p.165

motif qui décida l'entreprise »⁵⁹. Or, ce motif apparaît lié à une « folle confiance », s'opposant implicitement à la raison et à la rationalité des comportements économiques. Il apparaît ainsi que « de tous les projets qui mènent à la banqueroute la plupart des gens qui s'y livrent, il n'y en a peut-être aucun de si complètement ruineux que la recherche de nouvelles mines d'or ou d'argent »⁶⁰. Ce type de recherche passionnée et irrationnelle de métaux précieux s'oppose en outre à l'accumulation primitive du capital, qui est le préalable nécessaire à la mise en œuvre de l'entreprise manufacturière ou agricole tant mise en valeur par Smith: « Au lieu de remplacer le capital employé avec les profits ordinaires que rendent les capitaux, les entreprises pour des recherches de mines absorbent communément et profits et capitaux. »⁶¹

Au total et, outre la mise en exergue de la faible probabilité de succès d'une entreprise fondée sur la recherche de métaux précieux, Smith y surajoute une critique de la cupidité, tout en soulignant la vanité d'un tel projet:

« On ne connaît aujourd'hui, dans les pays des premières découvertes des Espagnols, aucunes mines d'or ou d'argent qui soient censées valoir la peine d'être exploitées [...] Ce fût donc un projet de commerce aux Indes Orientales qui donna lieu à la première découverte des Indes Occidentales. Un projet de conquête donna lieu à tous les établissements des Espagnols dans ces contrées nouvellement découvertes. Les motifs qui les portèrent à entreprendre ces conquêtes, ce furent des projets d'ouvrir des mines d'or et d'argent; et une suite d'évènements qu'aucune sagesse humaine n'aurait pu prévoir rendit ces projets beaucoup plus heureux, dans leur issue, que les entrepreneurs ne pouvaient raisonnablement l'espérer. »⁶²

En filigrane, apparaît donc une condamnation des colonies inspirées par des motifs mercantiles, irrationnels et sous-optimaux économiquement. Ceux-ci pourrait s'opposer à l'utilité et à la nécessité qui président à la fondation de colonies britanniques suite aux conséquences de la révolution industrielle et à une surpopulation menaçante.

⁵⁹ *ibid.*, p.169

⁶⁰ *ibid.*, p.170

⁶¹ *ibid.*, p.170

⁶² *ibid.*, p.171-172

Dans le cadre de l'examen des raisons complexes de l'établissement depuis la découverte de l'Amérique, l'auteur se propose de distinguer deux idéaux-types de colonies (grecque et romaine) qui ont leurs motifs d'établissement et leurs caractères propres.

Ces deux cas apparaissent ainsi comme une simplification de la réalité contemporaine selon l'auteur. Ils ont néanmoins un point commun à savoir que leurs colonies naissent d'une « nécessité indispensable et d'une utilité claire et manifeste ».

Nous étudierons les motifs de l'établissement de la colonie romaine, puis ceux de la colonie grecque.

3.2.1 La colonie romaine comme repoussoir

Smith, pour rendre compte des motifs de l'établissement de la colonie romaine met en avant les problèmes posés par la Loi agraire romaine et les modes de transmission des terres, débouchant à terme sur la question de la répartition des terres. Le trait saillant de la société romaine est constitué par l'opposition entre propriétaires soucieux de leurs biens et non propriétaires avides de terres:

« Rome comme la plupart des autres républiques anciennes fut fondée originellement sur une loi agraire qui partagea le territoire commun, suivant certaines proportions, entre les différents citoyens qui composaient l'Etat. Le cours des choses humaines, les mariages, les successions, les aliénations, dérangèrent nécessairement cette division primitive, et il en arriva fréquemment que des terres qui avaient été destinées à la subsistance de plusieurs familles différentes tombèrent dans la possession d'une seule personne. [...] La plus grande partie des citoyens n'avait pas de terres, et d'après les mœurs et les coutumes de ces temps-là, il était difficile à un homme libre de se maintenir sans cela dans l'indépendance. [...] Les terres du riche étaient toutes cultivées par des esclaves qui travaillaient sous un inspecteur esclave lui-même; de manière qu'un homme libre pauvre n'avait guère de chance de trouver de l'emploi, soit comme fermier soit comme ouvrier [...] les citoyens qui ne possédaient pas de terres n'avaient donc d'autres moyens de subsistance que les largesses des candidats aux élections annuelles. [Excité par des tribuns démagogues,] le peuple prit l'habitude de

demander des terres à grands cris, et les riches et les grands étaient bien résolus, comme on peut le penser à ne lui céder aucune partie des leurs. Pour le contenter donc à un certain point, ils proposèrent fréquemment d'envoyer au-dehors une colonie nouvelle. »⁶³

Les motifs d'établissement de la colonie apparaissent ainsi également liés à des nécessités de maintien de l'ordre dont la stabilité n'est plus assurée suite aux propos démagogiques tenus par certains tribuns. La colonie constitue ainsi seulement une excroissance du territoire romain dont la continuité avec la « métropole » n'est pas rompue: « *L'envoi d'une colonie nouvelle [...] non seulement donnait quelque satisfaction au peuple, mais encore souvent formait une sorte de garnison dans une province nouvellement conquise, dont autrement l'obéissance aurait été fort peu assurée. »⁶⁴*

Ceci présente ainsi le double intérêt de concourir à la satisfaction du peuple et au maintien de l'ordre dans les nouvelles provinces conquises.

On peut ici noter une critique implicite des motifs de l'établissement de la colonie romaine et une valorisation de ceux ayant cours dans le cas de la Grèce. Les motifs de l'établissement de la colonie romaine n'apparaissent pas liés à une nécessité vitale et ils sont à mettre en relation avec des propos démagogiques qui trouvent leurs ferments dans l'existence d'un régime politico-social débouchant à terme sur des inégalités marquées et dans l'existence de propriétés latifundiaires.

La colonie romaine sert donc à Smith de définition négative de la colonie. Cette caractéristique se marque, d'une part, par l'impossibilité pour elle et ses citoyens de fonder un Etat indépendant. Nous voyons ici de timides marques propres à la philosophie des Lumières visant à valoriser le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; principe contenu dans l'idée nouvelle et émergente de « nation » qui s'affirmera au cours du 19^{ème} siècle. D'autre part, il est à noter que les liens de sujétion établis entre la métropole et la colonie romaine sont assimilés à ceux existant dans le régime corporatiste entre le maître et ses apprentis. La colonie romaine apparaît donc comme une nouvelle corporation:

« Rome conquérante n'était pas réduite [...] à la nécessité d'envoyer ses citoyens chercher fortune par le monde, pour ainsi dire sans savoir où se

⁶³ RDN, t. II, p. 164-165.

⁶⁴ *ibid.*, p.165

placer. Elle leur assignait, en général, des terres dans les provinces conquises de l'Italie, où se trouvent établies dans l'étendue du domaine de la république, ils ne pouvaient jamais former un Etat indépendant; il n'était au plus qu'une espèce de corporation qui avait bien la faculté de porter des règlements pour son propre gouvernement, mais qui était sujette en tout temps à l'inspection, à la juridiction et à la puissance législative de la métropole. »⁶⁵

Outre ces caractères propres à la colonie romaine qui valorisent un lien de sujétion largement dénigré, l'auteur rend compte des spécificités économiques découlant de leurs traits géographiques et de leur soumission à la métropole: « *la portion de terre assignée à chaque colon fut rarement très considérable; et comme la colonie n'était pas indépendante, elle n'eut pas toujours la liberté de conduire ses affaires de la manière qui lui aurait paru le plus à son avantage. »⁶⁶*

Ce qu'il faut donc conclure, c'est à la sous-optimalité économique de la colonie romaine, conséquence notamment de la sujétion à la métropole, mais également de l'insuffisance des terres disponibles.

3.2.2 La bonne colonie ou la colonie grecque

Les motifs de l'établissement de la colonie grecque sont simples pour Smith. Chez les Grecs, une colonie n'était établie que dans le cas historique d'une surpopulation réelle ou menaçante; lorsque l'Etat grec ne pouvait mettre en culture de nouvelles terres compte tenu de sa situation géographique et de la présence d'autres Etats limitrophes:

« Tous les différents Etats de l'ancienne Grèce ne possédaient chacun qu'un fort petit territoire, et quand la population de l'un d'eux s'était accrue au-delà de ce que le territoire pouvait aisément faire subsister, on envoyait une partie du peuple chercher une nouvelle patrie dans quelque contrée lointaine; les nations guerrières dont ils étaient entourés de toutes parts ne permettaient guère à aucun de ces Etats de pouvoir agrandir beaucoup son territoire autour de soi. »⁶⁷

⁶⁵ *ibid.*, p. 165

⁶⁶ *ibid.*, p. 176

⁶⁷ RDN, t.II, p.163

La colonisation apparaissait ainsi comme un remède à différentes crises. Elle était alors liée aux problèmes dont souffrait le monde grec.

Néanmoins, selon Smith, les caractéristiques de la colonie grecque contraste fortement avec la dépendance et la soumission à la métropole de la colonie romaine:

« Quoique la mère patrie regardât la colonie comme un enfant qui avait droit en tout temps à ses secours et à toutes ses préférences, et qui lui devait en retour beaucoup de reconnaissance et de respect, cependant c'était à ses yeux un enfant émancipé, sur lequel elle ne prétendait réclamer aucune autorité ni juridiction directe. La colonie établissait les formes de gouvernement, portait ses lois, choisissait ses magistrats, et faisait la paix ou la guerre avec ses voisins, comme un Etat indépendant, sans avoir besoin d'attendre l'approbation ou le consentement de la métropole. »⁶⁸

L'indépendance des colonies leur permet de mener « leurs affaires de la manière la plus conforme à leurs intérêts »⁶⁹ (et non à ceux de la métropole). Cette singularité est à rapprocher des « progrès de la plupart des anciennes colonies grecques, en agrandissement et en opulence, [lesquels] ont été extrêmement rapides; plusieurs d'elles, dans le cours d'un siècle ou deux, ont, à ce qu'il semble, rivalisé et même surpassé leur mère patrie »⁷⁰. Ceci constitue donc une preuve que la colonie grecque se rapproche de l'optimalité et constitue une sorte de modèle à suivre.

Mais notons que la colonie grecque ici décrite n'a qu'une valeur historique réduite. La valeur de l'exemple de cette colonie est donc à replacer dans un cadre de recherche proche de la méthode idéal-typique⁷¹.

⁶⁸ *ibid.*, p. 163-164.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 174

⁷⁰ *Ibid.*, p.174

⁷¹ En effet, il semblerait, selon Michel Austin et Pierre Vidal-Naquet dans « *Economies et Sociétés en Grèce ancienne* », Armand Colin, 1996, p. 78-80 qu'il faille « faire la distinction essentielle entre la colonie type, l'*apoikia*, fondée dès le départ pour devenir une cité indépendante (bien qu'elle entretienne généralement des liens étroits, suivant les circonstances et suivant les périodes avec sa métropole), et l'établissement strictement commercial, ou *emporion* ».

3.3 Esquisse de la colonie optimale; libéralisme et démocratie

Après une valorisation tant économique que politique de la colonie grecque on conçoit que la colonie optimale chez Smith se rapproche d'un tel modèle. Celle-ci est en effet dans son prolongement. Il apparaît ainsi qu'« *une colonie d'hommes civilisés qui prend possession ou d'un pays désert, ou d'un pays si faiblement peuplé, que les naturels font aisément place aux nouveaux colons avance plus rapidement qu'aucune autre société humaine vers un état de grandeur et d'opulence* »⁷². Cette spécificité est liée d'une part à l'abondance de terres vierges et fertiles mais elle naît également des caractéristiques des colons:

« *Ceux qui forment la colonie emportent avec eux des connaissances en agriculture et dans les autres arts utiles, fort supérieures à ce que les peuples sauvages et barbares pourraient en acquérir par eux-mêmes dans le cours de plusieurs siècles. Ils emportent aussi avec eux l'habitude de la subordination, quelque notion du gouvernement établi dans leur pays, du système des lois qui lui sert de base, et d'une administration fixe et uniforme de la justice.* »⁷³

Le colon est donc un homme formé, amenant des techniques et des savoir-faire, que l'on pourrait assimiler aux caractères d'un « choc extérieur et exogène de progrès technique ». Ce que l'on voit par là même c'est une valorisation et une justification morale de la colonisation amenant techniques, arts, culture, civilisation, aux « *nations sauvages* ». Cette idée est notamment soulignée au regard de l'affirmation selon laquelle « *tout le monde conviendra que les Créoles espagnols sont, à beaucoup d'égards, supérieurs aux anciens Indiens* »⁷⁴. Et pourtant, l'Espagne est perçue comme la puissance s'opposant le plus au développement idéal des colonies.

En examinant la situation des colonies britanniques en Amérique, on pourrait conclure qu'elles se situent dans le prolongement de la colonie grecque: « *Du côté de l'abondance des bonnes terres, les colonies européennes établies en Amérique et dans les Indes Occidentales ressemblent à celle de l'ancienne Grèce, et même l'emportent beaucoup sur elle* »⁷⁵.

⁷² RDN, t.II, p.172

⁷³ Ibid, p.172

⁷⁴ ibid., p.176

⁷⁵ ibid., p.175

Cette situation contribue ainsi à garantir aux travailleurs des salaires élevés, aux capitalistes de hauts profits et concourt à la forte croissance de la population: « *La grande quantité de bonnes terres et leur bon marché excitent à faire des améliorations et mettent le propriétaire en état de payer ces hauts salaires* »⁷⁶.

Mais, pour autant, la colonie britannique en Amérique est-elle une colonie optimale ? Pas tout à fait. S'il est vrai que les colonies britanniques sont abondantes en terre comme c'était le cas pour les colonies grecques, elles restent formellement soumises à la dépendance de la Métropole comme chez les Romains, quoique dans une moindre mesure que ces derniers:

*« Du côté de la dépendance de la métropole, elles ressemblent à celles de l'ancienne Rome; mais le poids de cette dépendance a été, pour toutes, plus ou moins allégé par leur grand éloignement de l'Europe; à une telle distance elles se sont trouvées moins sous les yeux et sous la puissance de leur mère patrie. Quand elles ont cherché à diriger leurs affaires d'après leurs propres vues, elles n'ont pas eu le plus souvent aucune inspection à subir, parce qu'en Europe on ignorait leur conduite, ou qu'on en comprenait pas l'objet; dans quelques autres circonstances, on les a tout simplement laissées faire; et comme, attendu l'éloignement, il était difficile de les contraindre, on s'est vu réduit à plier. »*⁷⁷

Pour Smith, c'est cette autonomie relative dû à l'éloignement mais aussi la qualité des institutions politiques libérales de l'Angleterre qui permet le véritable développement économique des colonies britanniques. Ainsi, les colonies anglaises restent supérieures aux colonies françaises, espagnoles ou portugaises: « *il est à présumer, non seulement que le travail des colons anglais rend un produit plus considérable en quantité et en valeur, mais encore que, vu la modicité des impôts, il leur reste une portion plus grande de ce produit, portion qu'ils peuvent capitaliser et employer à entretenir un surcroît de travail* »⁷⁸. Si Smith tente d'élaborer le type idéal de la colonie dans le prolongement de la colonie grecque, son choix pour les institutions politiques libérales anglaises nous montre qu'il conçoit la colonie idéale (qui pourrait également constituer la « cité idéale ») également dans le dépassement de la colonie grecque.

⁷⁶ *ibid.*, p.173

⁷⁷ *ibid.*, p.175

⁷⁸ *ibid.*, p.182

La colonie idéale est ainsi marquée du sceau du libéralisme tant économique que politique: « *L'abondance des terres fertiles et la liberté de diriger leurs affaires comme elles le jugent à propos, voilà, à ce qu'il semble, les deux grandes sources de prospérité de toutes les colonies nouvelles* »⁷⁹. C'est dans ce cadre que s'inscrit également l'opposition au régime de compagnie exclusive, symbole des liens de dépendance de la colonie envers la métropole et archétype de la mise en pratique des principes mercantilistes. Les principes du système mercantile limitent en effet l'étendue du marché:

*« par la manière de disposer de leur produit surabondant ou de ce qui excède leur propre consommation, les colonies anglaises ont été plus favorisées et ont toujours joui d'un marché plus étendu que n'ont fait celles de toutes les autres nations de l'Europe. Chaque nation de l'Europe a cherché plus ou moins à se donner le monopole du commerce de ses colonies, et par cette raison elle a empêché les vaisseaux étrangers de commercer avec elle, et leur a interdit l'importation des marchandises d'Europe d'aucune nation étrangère. »*⁸⁰

C'est ainsi qu'est posée la question du régime politique idéal avec la valorisation de l'idée selon laquelle « *les institutions politiques des colonies anglaises sont plus favorables à l'amélioration de ces bonnes terres que ne l'ont été les institutions d'aucune des colonies des trois autres nations* »⁸¹. Par exemple, « *la loi coloniale impose à chaque propriétaire l'obligation de mettre en valeur et de cultiver, dans un temps fixé, une portion déterminée de ses terres* »⁸². Ceci empêche, ou du moins limite en théorie, l'existence de propriétés latifundiaires aux cultures extensives et de fait sous-optimales.

Mais Smith souligne également la question de la répartition des terres à long terme. Celle-ci se pose pour éviter les problèmes que connut Rome et que nous avons soulignés plus haut. Ainsi, un système de transmission du patrimoine de type égalitariste est promu à travers l'exemple de la Pennsylvanie, colonie dans laquelle il n'existe pas « *de droit de primogéniture, et [où] les terres se partagent comme des biens meubles, en portion égales, entre tous les enfants* »⁸³. Ce caractère juridique empêcherait là aussi la concentration des terres dans les mains de quelques grands propriétaires.

⁷⁹ *ibid.*, p.180

⁸⁰ *ibid.*, p.184

⁸¹ *ibid.*, p.180

⁸² *ibid.*, p.180

⁸³ *ibid.*, p.181

L'abondance des terres ne peut être maintenue que par l'interdiction de l'appropriation monopolistique des terres par une poignée de gens.

Apparaît de plus une valorisation de la démocratie comme système politique idéal:

« Si les assemblées coloniales, de même que la Chambre des communes en Angleterre, ne sont pas toujours une représentation très légale du peuple, cependant elles approchent de plus près qu'elle de ce caractère; et comme le pouvoir exécutif ou n'a pas de moyens de les corrompre ou n'est pas dans la nécessité de le faire, à cause de l'appui que lui donne la mère patrie, elles sont peut-être, en général, plus sous l'influence de l'opinion et de leurs commettants. [...] Dans aucune des colonies anglaises, il n'y a de noblesse héréditaire. Dans toutes, à la vérité, comme dans tout autre pays libre, un citoyen issu d'une ancienne famille de la colonie est, à égalité de mérite et de fortune, plus considéré qu'un parvenu, mais son privilège se borne à être plus considéré, et il n'en a aucun qui puisse être importun à ses voisins. »⁸⁴

Smith met donc en avant la nécessité d'un gouvernement libre et démocratique dans les colonies. Cette caractéristique reprend donc le modèle idéal de colonie grecque. A ceci près qu'il surajoute une opposition implicite à l'esclavage justifiée tacitement par le fait que ce système freine l'efficacité du facteur travail et la substitution du capital au travail.

Au total, on voit que la colonie optimale chez Smith est foncièrement marquée du sceau du libéralisme économique et de la valorisation du régime politique démocratique supposant un contexte international marqué par la paix et dans lequel le commerce peut se développer. Ces deux caractères sont justifiés par leur contribution à l'efficacité économique. Ainsi, après avoir longuement discuter du système mercantile et de la question coloniale en montrant que l'absence d'entraves au commerce assure la meilleure efficacité économique, Smith peut en arriver à mettre de l'avant son système de la liberté naturelle, capable d'assurer la plus grande efficacité économique:

« Ainsi, en écartant entièrement tous ces systèmes ou de préférence ou d'entraves, le système simple et facile de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même et se trouve tout établi. Tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice, demeure en pleine liberté de suivre la

⁸⁴ *ibid.*, p.195

route que lui montre son intérêt, et de porter où il lui plaît son industrie et son capital, concurremment avec ceux de toute autre classe d'hommes. Le souverain se trouve entièrement débarassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune sagesse humaine ni connaissance qui puissent suffire, la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société. »⁸⁵

Tout le dernier livre de la RDN (livre V) sera consacré à identifier les véritables devoirs du souverain ainsi que les meilleurs moyens pour les remplir. Rappelons que Smith identifie trois devoirs du souverain⁸⁶: 1-assurer la défense de la nation 2-administrer le système de justice et 3-mettre en place des institutions publiques et des travaux publics lorsque l'intérêt général l'exige.

CONCLUSION

Il apparaît maintenant évident que le traitement smithien de la question coloniale s'inscrit parfaitement dans l'optique théorique de la RDN. En effet, l'analyse du commerce entre l'Angleterre et l'Amérique repose principalement sur deux arguments: d'une part, métropole et colonies subissent une restriction de l'étendue du marché et donc un frein à la croissance auto-régulée qu'elles pourraient connaître; d'autre part, les différentes mesures « mercantiles » dérangent l'allocation naturelle (et optimale) du capital entre les différents secteurs. Nous avons vu que celui-ci se dirige prioritairement dans l'agriculture, où le ratio [masse salariale/unité de capital investi] est le plus élevé.

De plus, Smith trouve dans les colonies une preuve tangible de la réussite de son système de la liberté naturelle. Mais par ailleurs, on retrouve alors une ambiguïté à l'égard de la société marchande: les actions mercantiles, mauvaises en soi, sont tout de même à l'origine du sentier de croissance idéal que connaissent les possessions coloniales.

⁸⁵ *ibid.*, p.308

⁸⁶ *ibid.*, p.309

Il nous est donc possible de conclure que l'analyse par Smith de la question coloniale constitue un condensé de son œuvre et que l'affirmation de Schumpeter, selon laquelle le chapitre sur les colonies ne serait qu'une longue (mais remarquable) monographie, sans véritable rapport avec les critiques smithiennes qui s'adressent aux « partisans du système mercantile », nous semble dénué de solides fondements. Les références constantes aux colonies, disséminées çà et là tout au long de la RDN, montre bien tout l'intérêt de Smith pour la question. Les dernières pages de la RDN sont même entièrement consacrées à cette question. De plus, huit ans après sa parution, dans la troisième édition de la RDN, le seul ajout important par Smith à la RDN est un long passage consacré aux compagnies par actions et aux compagnies privilégiées engagées dans le commerce colonial (livre V). Les dernières lignes de la RDN sont lapidaires pour la politique coloniale anglaise:

« Ainsi qu'on l'a déjà fait voir, les effets du commerce des colonies sont une véritable perte au lieu d'être un profit pour le corps de la nation. Certes, il est bien temps aujourd'hui qu'enfin ceux qui nous gouvernent ou réalisent ce beau rêve d'or dont ils se sont bercés eux-mêmes peut-être, aussi bien qu'ils en ont bercés le peuple, ou bien qu'ils finissent par faire cesser, et pour eux et pour le peuple, un songe qui n'a que trop duré. Si le projet ne peut pas être mené à sa fin, il faut bien se résoudre à l'abandonner. [...] Il est bien temps qu'enfin [la Grande-Bretagne] s'arrange pour accommoder dorénavant ses vues et ses desseins à la médiocrité réelle de sa fortune. »⁸⁷

La RDN, achevée en 1775, parue pour la première fois le 9 mars 1776. Le 4 juillet de la même année, l'Angleterre était secouée par la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis.

⁸⁷ RDN, t.II, p. 598.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, M., et VIDAL-NAQUET, P., « *Economies et sociétés en Grèce ancienne* », Paris, Colin, 1996.
- BENETTI, C., « *La question de la gravitation des prix de marché dans la Richesse des Nations* », Cahiers d'Economie Politique, n°6, Paris, Presses Universitaires de France, 1981
- BERAUD, A., « *Nouvelle Histoire de la Pensée Economique* », sous la direction de Alain Béraud et Gilbert Faccarello, tomes I et II, Paris, La Découverte, 1992
- CARTELIER, J., « *Surproduit et Reproduction* », Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976
- DIATKINE, D., « *Présentation de la Richesse des Nations* », Paris, Flammarion, 1991
- DIATKINE, D., « *Smith et le projet colonial ou l'avenir d'une illusion* », Cahiers d'Economie Politique, n°27-28, L'Harmattan, 1996
- DOCKES, P., « *L'espace dans la pensée économique* », Paris, Flammarion, 1969
- FOUCAULT, M., « *Les mots et les choses* », Paris, Gallimard, 1966
- SCHUMPETER, J.A., « *Histoire de l'Analyse Economique* », Paris, Gallimard, 1983
- SMITH, A., « *Théorie des Sentiments Moraux* », Paris, Guillaumin, 1860, réimpression, Editions d'aujourd'hui, 1982
- SMITH, A., « *La Richesse des Nations* », Paris, Flammarion, 1991
- STEVENS, D., « *Adam Smith and the colonial disturbances* », in *Essays on Adam Smith*, édité par SKINNER A.S et WILSON, T., Oxford University Press, 1975, pp.203-217
- WINCH, D., « *Classical Political Economy and Colonies* », The Chaucer Press, 1965